Décision 17-DCC-92 du 22 juin 2017

portant réexamen des injonctions de la décision n°12-DCC-100 du 23 juillet 2012 relative à la prise de contrôle exclusif de TPS et CanalSatellite par Vivendi SA et Groupe Canal Plus

Posted on: 21 août 2017 | Secteurs :

PRESSE / MÉDIAS

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération	Prise de contrôle
Partie notifiante	Vivendi et Groupe Canal Plus
Dispositif(s)	Décisions
Décision de phase	Phase 2
Décision simplifiée	Non

Entreprise(s) ou organisme(s) concerné(s)	TPS et CanalSatellite

---

Suivi des remèdes

- Coordonnées du mandataire :

  Advolis - François Dumonteil
  Email : fdumonteil@advolis.com

Lire

Le texte intégral
2.48 Mo

L'agrément du mandataire OCS
37.16 Ko

L'agrément du mandataire
39.13 Ko

L'ordonnance du juge des référés du 24 juin 2015
276.43 Ko

La décision du ministre du 30 août 2006
1.07 Mo

La décharge du mandataire
37.94 Ko

Les engagements
272.62 Ko

Le communiqué de presse